

ASSOCIATION SONGTAABA DES FEMMES  
UNIES ET DEVELOPPEMENT (ASFUD)



# RAPPORT ANNUEL 2019

# SOMMAIRE

**REMERCIEMENT ..... 2**

**PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ..... 3**

**L'EDUCATION ET LA PROTECTION DES ENFANTS ..... 5**

**LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DES FEMMES .....10**

**LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE.....13**

**LE DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL ET RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE .....17**

**LES PERSPECTIVES .....19**

**ANNEXE .....20**

## REMERCIEMENTS

Depuis sa création, l'Association Femmes Unies et Développement (ASFUD) a engagé un certain nombre d'actions visant l'épanouissement de la femme et le développement communautaire.

De la promotion du maraîchage, de l'apiculture et de la production de beurre de Karité, à la transformation des produits locaux, en passant par la fabrication de savon, la gestion des banques de céréales et l'élevage, les femmes membres de l'association et des communautés entières des Communes de Tanghin-Dassouri et de Komki Ipala ont largement bénéficié de retombées économiques de nos activités. Des centaines de personnes en majorité de femmes, de jeunes filles et de jeunes garçons ont été formés, alphabétisés et ou impliqués dans la mise en œuvre directe de nos projets. Toutes choses qui ont contribué de façon visible à dynamiser la vie sociale et à promouvoir le développement au sein de nos communes d'intervention. L'année 2019 qui s'est écoulée a particulièrement été rythmée par l'action en faveur de l'éducation et la protection des enfants, ainsi que par la lutte contre l'insécurité alimentaire et le renforcement du leadership jeune et femme dans la transformation et le développement local.

L'année 2019 a vu également le développement d'une réflexion qui a engagé toute l'association et qui vise son redéploiement au-delà des 2 communes d'intervention. Cette nouvelle perspective se conjugue avec l'adoption de notre nouveau plan stratégique à l'intérieur duquel des projets innovants attendent d'être développés et mis en œuvre pour cette année 2020 et celles à venir.



**Claire ROUAMBA**  
Présidente / Chevalier de  
l'Ordre de Mérite du

# PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

## Statut juridique

L'Association Song-taaba des femmes Unies et Développement (ASFUD) est née du changement de statut du Groupement villageois féminin Song-taaba de Songpèlé (GVFS/S), créée en 1999 par un groupe de femmes Burkinabé et reconnu sous le numéro 2001 000005/MATD/RKAB/DTGS. Afin de pouvoir répondre aux sollicitations sans cesse croissantes et de trouver un contexte juridique mieux adapté à son fonctionnement, les membres ont décidé d'évoluer en association. C'est ainsi que le 6 octobre 2006, l'Assemblée Constitutive a adopté les textes organiques et l'Association a été reconnue sous le N°2006 /2006/678/ MATD/ SG/DGLP/DOASC avec pour dénomination : "ASSOCIATION SONGTAABA DES FEMMES UNIES (ASFUD).

## Les objectifs de l'Association

A travers la création de l'Association des femmes Unies et Développement (ASFUD), les membres entendent mettre en place un dispositif d'entraide entre elles pour la promotion de la femme et de son environnement grâce à des initiatives dont les principales activités sont les suivantes :

- Promotion de la santé notamment la lutte contre les IST/VIH/SIDA ;

- Promotion d'activités génératrices de revenus (maraîchage, apiculture, production de beurre de Karité, fabrication de savon, élevage Tissage etc....)

- Education et formation professionnelle.

## Structuration et fonctionnement de l'Association

L'Assemblée Générale et le Bureau Exécutif constituent les instances et organes chargés du fonctionnement de l'Association. Ces instances sont placées sous la supervision d'un comité de contrôle conformément aux statuts et règlement intérieur.

Les ressources destinées au fonctionnement et à la mise en œuvre des activités proviennent :

- des droits d'adhésion des membres
- des cotisations des membres ;
- des apports de partenariat, dons et legs ;
- des revenus d'activités économiques menées par l'Association

La gestion de ces ressources est soumise au système de gestion des fonds des associations sans but lucratif et des statuts et règlement intérieur. Conformément aux textes organiques de l'Association, Madame Claire Rouamba (présidente de l'Association) et madame Ouédraogo Pauline (Trésorière Générale) sont les cosignataires des comptes. En Mai 2008 l'Association comptait 500 membres en règle vis à vis de leur cotisation.

**ASFUD est membre du cadre de  
contrôle du budget de la commune  
de Tanghin-Dassouri**

# RESUME DES PRINCIPAUX PROJETS DE L'ASSOCIATION EN 2019

N°	Titre du projet	Activités	Budget	Partenaires
1	Projet d'appui au renforcement des capacités des communautés rurales de Tanghin et de Komki Ipala, Province du Kadiogo	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibilisation et la mobilisation des bénéficiaires ;</li> <li>-Recrutement des acteurs ;</li> <li>-Formation et recyclage des acteurs ;</li> <li>-Aménagement et équipement des centres ;</li> <li>-Acquisition des matériels didactiques ;</li> <li>-Mise en place des COGES et recrutement des apprenants ;</li> <li>-Ouverture et fonctionnement des centres ;</li> <li>-Supervision et suivi des centres par l'association ;</li> <li>-Programmation des sessions de formations ;</li> <li>Suivi-évaluation des activités.</li> <li>--Production des rapports ;</li> </ul>	3 080 624	FONAENF Période : 1 <sup>er</sup> décembre 2018 au 31 juillet 2019
2	Projet de promotion du leadership de la jeune fille pour une protection efficace et préventive des droits de la femme en milieu rural à Tanghin-Dassouri"	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Information et mobilisation des coutumiers à la cérémonie de lancement du projet ;</li> <li>-Formation sur le leadership de la jeune fille pour une protection efficace et préventive des droits de la femme en milieu rural ;</li> <li>-Formation sur les droits de la femme en milieu rural ;</li> <li>-Formation et sensibilisation sur les violences faites aux femmes ;</li> <li>-Formation en technique de plaidoyer ;</li> <li>- Formation et mise en place d'un groupe d'action sur les droits de la femme ;</li> <li>-Formation sur la technique d'élaboration d'un plan de plaidoyer pour sensibilisation contre les violences faites aux femmes ;</li> <li>- Suivi et rapportage-</li> </ul>	2 426 500	XOESE Période : 28 mars au 28 août 2019
3	Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et à l'amélioration des conditions de vie des femmes rurales par l'augmentation de la production maraichère	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Gestion du personnel permanent ;</li> <li>-Achat matériaux de construction et prise en charge main d'œuvre non qualifiée ;</li> <li>-Formation des femmes en techniques de production maraichère et gestion de revenus ;</li> <li>-Equiper les femmes en matériels de production et matière première ;</li> <li>-Suivre les activités et évaluer le projet</li> </ul>	13 800 535,60	JMPF Période : 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019
4	Alphabétisation des brigadiers HIMO	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Recrutement des acteurs ;</li> <li>-Acquisition des fournitures des animateurs et apprenants ;</li> <li>-Ouverture et fonctionnement des centres ;</li> <li>-Supervision et suivi des centres par l'association ;</li> <li>-Suivi-évaluation des activités.</li> <li>-Production des rapports ;</li> </ul>	3 983 420	PTR/HIMO/FONAENF Période : 1 <sup>er</sup> septembre 2018 au 31 janvier 2019 et 1 <sup>er</sup> juin au 31 octobre 2019



## I. L'ÉDUCATION ET LA PROTECTION DES ENFANTS

Les personnes mineures au Burkina représentent une bonne partie de la population. Les préoccupations de cette cible sont étroitement liées à celles des femmes. Très tôt, ASFUD a décidé de prendre en compte les enfants comme une stratégie pouvant garantir le bien-être de la femme. Elle s'est donc focalisée sur l'éducation des enfants et la protection de leurs droits.

### 1. La contribution à l'éducation des enfants

#### a. La construction d'école

Face à l'insuffisance des infrastructures scolaires dans les communes d'intervention, ASFUD a entrepris de construire des écoles en vue d'améliorer les conditions d'accès à l'éducation des enfants. Ainsi en 2019, une école de 3 classes et d'une capacité d'accueil de 240 élèves a été construite dans la commune rurale de Tanghin-Dassouri.

En outre, l'association a apporté un soutien matériel composé de bidons d'huile et de sacs de riz à la cantine scolaire de 2 centres d'éveil dans la même commune. Ce soutien a visé 100 élèves de 4 ans à 6 ans. A cela s'ajoute la contribution à la motivation et à la prise en charge de 4 monitrices et 4 cuisinières.



### b. L'établissement d'un système de parrainage

En vue de lutter contre les obstacles financiers à l'éducation, l'association a instauré un système de parrainage qui a permis de prendre en charge les frais scolaires des enfants issus de familles pauvres.

117 enfants des Communes de Tanghin-Dassouri et de Komki-Ipala du CEP1 jusqu'en 3<sup>ème</sup> ont bénéficié de cet appui financier.

L'identification des enfants et des familles nécessiteuses a nécessité la collaboration avec l'action sociale et le concours des membres de l'association. Ces familles ont été ainsi recommandées par l'action sociale ou identifiées par les membres de l'association.

Pour veiller à la bonne marche de ce système de parrainage, une équipe de suivi dans les familles et dans les écoles a été mise en place.

### c. Les jardins pédagogiques

La préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques sont des priorités de l'association. C'est pourquoi, courant 2019, l'association a fait de l'éducation environnement un de ses objectifs spécifiques permettant d'associer à l'enseignement théorique généraliste, un programme d'enseignement sur la maraîchiculture et la protection de l'environnement. Deux (2) jardins pédagogiques ont en sus été créés et des arbres fruitiers et des légumes y sont plantés.

Les Associations de Parents d'Elèves et les Associations des Mère Educatives sont impliquées principalement dans l'accompagnement des activités avec les enseignants et dans la gestion future de la production.



## 2. La lutte contre les mariages précoces/forcés et l'excision

A la faveur d'un partenariat avec Amnesty International Burkina Faso, ASFUD a organisé plusieurs activités de sensibilisation et de plaidoyer entrant dans le cadre de son projet de lutte contre les mariages précoces et l'excision au Burkina Faso. Ces activités ont été réalisées dans trois villages de la commune de Tanghin-Dassouri à savoir, Dazankiema, Zambanega et Zanguindiesse.



### a. Les actions de sensibilisation et de plaidoyer

La protection des droits humains requière l'amélioration des connaissances des communautés sur la question et leur implication directe dans la lutte contre les atteintes. L'action d'ASFUD a non seulement permis de renforcer les connaissances des communautés sur les violences basées sur le genre et les discriminations à l'égard des femmes, mais aussi a engagé des communautés entières dans la lutte.



Les leaders coutumiers des villages suscités ont tous signé des déclarations d'abandon des pratiques de l'excision et des mariages précoces après plusieurs rencontres d'échanges et de sensibilisation dans lesdites communautés. Au moins, 18 enseignants et 150 élèves ont également bénéficié de formation visant à renforcer leurs connaissances sur les violences basées sur le genre et les discriminations.



Au titre des activités de plaidoyer, l'association a organisé en septembre 2019, une rencontre de plaidoyer avec 15 leaders composés de conseillères municipales et de membres des comités villageois de développement, suivie d'une rencontre avec 15 membres du groupe d'auto-défense kogl-wéogo de la localité en novembre. Ces rencontres ont, de façon générale, favorisé une discussion porteuse autour du rôle et de la place de ces leaders dans la promotion et la protection des droits des femmes. Elles ont aussi permis de mieux cerner l'appréhension des groupes d'auto-défenses par rapport aux mariages précoces/forcés et les mutilations génitales féminines.

Tous ces leaders communautaires ont réaffirmé leurs engagements à travers des propositions concrètes. Ils se sont engagés par exemple à travailler pour améliorer la communication de proximité avec les femmes. Ils pensent aussi utiliser la place stratégique de la tante dans le tissu social pour permettre aux jeunes filles d'avoir des échappatoires à travers la mise en place d'un système de dialogue et de réconciliation.



La commune de Tanghin-Dassouri étant à proximité de Ouaga bénéficie moins de la couverture médiatique des activités. C'est pourquoi, 2 médias ont été invités à couvrir les activités du projet sur place. Il s'agit du Journal Sidwaya et de la Radio Savane FM. Les 2 médias ont interviewé les acteurs du projet et les jeunes. Le but, les objectifs, les activités et les résultats du projet ont été expliqués et reportés par ces médias en vue de renforcer la sensibilisation et le plaidoyer au niveau local et national.

## b. Le renforcement du leadership jeune



Le renforcement du leadership jeune a été un axe important de la vie de l'association avec une ambition de faire de chaque jeune un véritable acteur de changement social. En effet, le *Projet de promotion du leadership de la jeune fille pour une protection efficace et préventive des droits de la femme en milieu rural à Tanghin-Dassouri* qui a été mis en œuvre courant mars-août 2019, a permis de former des jeunes sur plusieurs thématiques portant sur les droits de la femme en milieu rural, les violences faites aux femmes, les techniques de plaidoyer et les stratégies de sensibilisation contre les violences faites aux femmes.

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet de lutte contre les mariages précoces/forcés et l'excision avec Amnesty International Burkina Faso, 30 jeunes (20 garçons et 10 filles) venant de 5

établissements secondaires de la commune de Tanghin-Dassouri ont pris part à une session de formation sur la prévention et la lutte contre les mariages précoces et l'excision. Le but de cette session était de donner aux jeunes de la localité les moyens d'être autonomes dans la lutte pour leurs droits à travers le renforcement de leurs compréhensions sur les « droits humains », les définitions consacrées aux violences basées sur le genre, le contenu des droits sexuels et reproductifs ainsi que les caractéristiques et les conséquences liées aux violations de ces droits spécifiques chez les jeunes filles.

La mise en œuvre de ces deux (2) projets s'est soldée par la formation et la mise en place d'un groupe d'action sur les droits de la femme composé de 30 jeunes, ainsi que l'identification d'actions concrètes que les jeunes peuvent mettre en œuvre pour jouer leur partition dans la lutte contre les mariages précoces et l'excision dans toute la commune de Tanghin-Dassouri.

Outre cela, 12 autres jeunes ont été inscrits dans des centres de formation en santé, enseignement et en mécanique dans le but d'accroître leur employabilité et de lutter contre le chômage des jeunes.



## II. LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DES FEMMES



Toute l'action de l'association au cours de l'année 2019 a visé la promotion et la protection des droits des femmes. Cela s'est opéré à travers d'une part, la sensibilisation sur les droits des femmes et d'autre part, à travers le renforcement du leadership féminin et la promotion de l'autonomie économique de la femme.

### 1. Le renforcement du leadership féminin



L'action de renforcement du leadership féminin de l'association a connu son pic lors de la commémoration de la 162<sup>ème</sup> Journée internationale de la femme le 8 mars 2019 sous le thème : « Contribution de la femme à l'édification d'un Burkina de sécurité, de paix et de cohésion sociale ». A cette

occasion l'association a réuni près de 100 femmes à Tanghin-Dassouri autour d'une conférence publique de sensibilisation et d'interpellation des femmes à jouer leur rôle dans la prévention de l'extrémisme violent et la lutte contre le terrorisme. Saisissant au rebond l'appel à une forte implication des femmes, la conférence a mis l'accent sur le contexte national particulièrement marqué par des attaques terroristes. Elle a aussi permis de s'interroger sur les canaux et les cadres d'union des femmes susceptibles d'aider celles-ci à faire entendre leur voix. Enfin, les participantes se sont engagées à utiliser les connaissances acquises pour renforcer d'abord la cohésion sociale entre elles et de veiller à faire barrage à l'extrémisme violent à travers l'éducation et le suivi familial et communautaire de leurs enfants.

## 2. L'autonomisation économique des femmes

L'autonomisation économique des femmes est un des axes primordiaux de la stratégie de lutte pour la promotion féminine et la lutte contre les violences faites aux femmes. Pour assurer cette autonomie, l'association a mis en place une stratégie à trois volets et qui comporte un aspect interne et un aspect externe.



Au titre de la stratégie visant les membres à l'interne, il y a d'abord l'unité de production. Créée au sein de l'association depuis 2005, cette unité de production est basée sur la transformation des produits locaux (karité, mangue, néré, pan de singe...). Une équipe de 15 femmes membres de l'association s'occupe du traitement et du conditionnement des produits. Bien qu'étant une association exclusivement féminine, l'association implique aussi des hommes dans la collecte des produits à transformer ou déjà transformés. Courant 2019, la mièlerie qui s'agissant du volet externe, la stratégie a permis de sensibiliser plus de femmes des différentes

est une des composantes de cette unité de production a fourni 3 tonnes de miel, vendues à travers les points de vente dans la ville de Ouagadougou. Cette performance a occasionné des activités de prospection de points de vente en Côte d'Ivoire pour les années à venir. En plus, l'unité de production a produit des confitures.

communautés et de les accompagner vers l'accès à des crédits pour mettre en place des activités rémunératrices de revenus. Ensuite, il y'a le cadre d'hébergement et de restauration de l'association qui est géré par 6 femmes membres de l'association. D'une capacité de 22 places, ce cadre permet l'accueil des partenaires et toute personne en quête d'un espace paisible et tranquille pour ses activités. Il renforce les infrastructures existantes de la commune et les bénéfices tirés contribuent au fonctionnement de l'association et au soutien multiforme des femmes membres de l'association au même titre que ceux provenant de l'unité de production.



communautés et de les accompagner vers l'accès à des crédits pour mettre en place des activités rémunératrices de revenus.





### 3. Social : soutien direct à des femmes

Au-delà du processus d'autonomisation économique des femmes, l'association s'est aussi intéressée à certaines situations urgentes des femmes qui découlent de leur vulnérabilité ou qui y concourent.

L'association a d'abord accompagné une veuve accusée de sorcellerie à travers la construction d'une maison de 20 tôles pour elle et ses 4 enfants dans la commune de Tanghin-Dassouri. Cette action symbolique témoigne du souci et de la responsabilité qu'elle fait sienne de ne pas fermer les yeux sur ce phénomène qui menace beaucoup de femmes dans notre pays.

Ensuite, l'association a rappelé la nécessité de combattre l'exclusion et la stigmatisation en organisant une marche pour dénoncer le cas d'une tentative d'exclusion de la candidature d'une femme à la coordination communale des femmes au motif que celle-ci n'était pas native de la région. Cette action a permis aussi à l'association de pointer du doigt les tensions politiques inutiles et compromettantes qui secouent parfois la commune.



### III. LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

L'association a poursuivi en 2019, son combat pour l'amélioration de l'environnement communautaire et le développement des communes en agissant sur certaines précarités qui affectent la santé et l'épanouissement de la population.

#### 1. L'eau et l'assainissement

##### a. La réalisation de forages



En vue de contribuer à la résolution des problèmes d'eau, l'association a procédé à la réalisation de 2 forages dans les écoles. Ces forages permettent aux élèves desdites écoles de satisfaire leurs besoins en eau, y compris pour les jardins pédagogiques.

Ces forages sont également exploités par les communautés aux alentours et cela contribue du même coup à réduire les distances parcourues par les femmes à la recherche d'eau pour les ménages.

## b. Assainissement



A la faveur d'une visite de Madame Isabelle Chevalley, une Conseillère Nationale Suisse, au siège de notre association, nous avons bénéficié de 15 poubelles pour les ménages de la commune de Tanghin-Dassouri. Cette aide est venue renforcer le projet d'assainissement de l'association qui est en cours de discussion pour son

lancement en 2020. L'association avait



déjà acquis préalablement des ânes, des charrettes, des bottes et des tenues pour ce projet qui va générer de l'emploi pour 15 femmes dans le ramassage et le traitement des déchets de la commune.



Tout au long de l'année, l'association a mis en œuvre un projet dénommé : « *Programme de lutte contre l'insécurité alimentaire et à l'amélioration des conditions de vie des femmes rurales par l'augmentation de la production maraîchère* ». Ce projet a consisté en la réhabilitation de (30) puits à grand

## 2. La lutte contre l'insécurité alimentaire et l'élevage des animaux

diamètres à Tanghin-Dassouri et à Komki Ipala accessibles aux femmes pour l'arrosage quotidien des plants. Cela s'est accompagné par la formation des 30 femmes bénéficiaires en techniques de culture maraîchère et leur équipement en matériels de production et en semences maraîchères.

En outre, et dans le cadre d'un autre projet, l'association a mis en place un moulin solaire dans la commune de Komki Ipala en vue d'alléger les tâches ménagères des femmes et de réduire le temps de travail qui puisse libérer les femmes pour d'autres activités porteuses. Cette volonté d'utiliser le soleil, répond à un souci permanent des membres de l'association qui est celui de renforcer la sensibilisation des communautés sur l'utilisation de l'énergie solaire pour accompagner les projets innovants.





L'élevage des animaux quant à lui a été une

### 3. L'alphabétisation



L'alphabétisation est un programme d'éducation des adultes. Par ce canal, l'association entend développer les connaissances et la compréhension des enjeux des droits et du développement par les communautés.

Ainsi, l'association a formé 15 femmes de la brigade verte dans le cadre d'un projet relatif aux travaux à haute intensité de

activité transversale de l'association. En effet, des animaux ont été donnés aux enfants parrainés pour renforcer le mécanisme de parrainage en permettant de disposer d'un moyen de suppléer à l'insuffisance des ressources de parrainage. Cette dotation permet aussi d'encourager les enfants parrainés qui travaillent bien à l'école. L'élevage a été aussi pratiqué par les membres de l'association ravitailler le restaurant que possède l'association.

mains d'œuvre (HIMO) avec la Banque Mondiale.

Quatre (4) centres d'alphabétisation ont été créés en 2019, portant à vingt (20) le nombre total des centres. Ces centres étaient composés de centres à formule enchaînée et de centres reflet. Ils ont abrité 600 apprenants en 2019.

En vue de gérer tout cela, l'association a procédé au recrutement d'animatrices.

16

## IV. LE DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL ET RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DE L'ASSOCIATION

### 1. Le renforcement de la gouvernance et de l'opérationnel au sein de l'association

Sur la base des prescriptions des Statuts et Règlement Intérieur, l'Association a organisé le dimanche 15 décembre 2019 à Songpelsé, son Assemblée Générale Elective. Cette assemblée qui a réuni cent (100) membres de l'association avait pour objectif de procéder à la relecture des textes de l'association ; d'examiner et d'adopter le manuel de procédure et le cadre stratégique de l'association et enfin, de renouveler le bureau exécutif. Les rapports narratifs et moraux ont également été présentés et adoptés par l'ensemble des participantes.

L'adoption du nouveau manuel de procédure et le cadre stratégique permet à l'association d'évoluer dans un cadre connu, stratégique et respectueux des normes et règles en matière de gestion et de fonctionnement d'une association.

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets, l'association a bénéficié du renforcement de personnel opérationnel. En effet, 4 personnes ont été recrutées. En outre, dix (10) animatrices ont été recrutées pour soutenir l'animation de ces projets. Du personnel d'appui dont 2 gardiens et 4 autres personnes ont été placés au niveau du centre d'hébergement et de restauration. Les garderies ont bénéficié de 4 monitrices et 4 cuisinières. Un total de 10 personnes est déclaré à la CNSS.



### 2. Le renforcement des capacités des membres

#### a. Voyages d'études

17

Il y a eu 2 moments forts dans le renforcement des capacités des membres. D'abord, 40 femmes productrices de l'association ont rencontré d'autres femmes de Ouahigouya dans le cadre d'un voyage d'étude sur la sécurité alimentaire. Il s'agissait de donner plus d'ouverture et d'apprentissage aux femmes en leur permettant d'apprendre des autres sur leur travail en matière de lutte contre le changement climatique, les différentes méthodes de culture de la pomme de terre, la gestion rationnelle de l'eau, la conservation des aliments. Ce voyage a eu pour conséquence l'amélioration de la production chez les femmes qui se sont rendues à Ouahigouya.



En retour ASFUD a aussi reçu des associations sœurs venant de Tikaré, Kaya, Saponé pour apprendre de nos techniques en maraîchéculture, apiculture, en fabrication de confiture, ainsi que sur l'accès des femmes aux activités rémunératrice de revenus.

En outre, la Présidente de l'association a effectué un voyage en Suisse à la rencontre des partenaires, répondant ainsi au principe de rendre des comptes, nécessaire à l'amélioration du cadre de confiance entre l'association et ses partenaires. Toute chose qui a contribué au renouvellement de la confiance et la galvanisation chez tous les membres de l'association.

#### **b. Les ateliers de formation**



Les membres de l'association ont bénéficié de plusieurs sessions de formation qui leur permettent de mieux s'impliquer dans la conduite des changements voulus à travers la participation efficace à la formulation et la mise en œuvre des projets.

D'abord avec Amnesty International Burkina Faso, les membres ont bénéficié de formations axées les droits des femmes et portant sur les violences basées sur le genre et les discriminations. A cela, s'ajoute l'atelier de Lomé sur les droits humains qui s'est tenu du ... et visait (objectifs...

A travers toutes ces formations, l'association a particulièrement acquis de nouvelles connaissances et méthodes pour une meilleure pratique du plaidoyer local, la veille citoyenne et pour une meilleure implication des jeunes.



## V. LES PERSPECTIVES

Forte de son expérience, l'association a entamé une consultation en vue de renforcer sa contribution à la promotion de la femme et du développement en général.

La première perspective envisagée est l'élargissement de la zone de couverture des activités. Jusque-là, la majeure partie des activités est concentrée dans les communes de Tanghin-Dassouri et de Komki Ipala, deux communes de la région du Centre du Burkina Faso. Outre cela, l'amélioration de la place des femmes dans l'accompagnement des politiques sécuritaires est un axe que compte intégrer l'association en vue de participer à la réponse du défi sécuritaire que travers le Burkina et les pays de la région sahélienne. Cela nécessitera sans doute, le renforcement de l'axe stratégique concernant le leadership et l'entrepreneuriat féminin que l'association a entrepris de développer il y a de cela quelques années déjà. En dernier lieu, l'association œuvrera au développement de l'Unité de production gage de plus d'emploi pour les jeunes filles et d'autonomisation de la femme. Pour tout cela, l'association plaidera auprès de ses partenaires pour un appui institutionnel en vue de faciliter cette grande transition dans la vie de l'association.



## ANNEXE : Liste des partenaires

- Association des amis de Songpèlsé en Suisse
- le Centre Ecologique Albert Schweitzer (CEAS)
- l'ONG Nouvelle planète
- le Comité Allemand Prière de Femmes
- l'Association Sainte Véronique de la France
- le GRAND-DUCHÉ du Luxembourg
- le programme Alpha de la Coopération Suisse
- Amnesty International
- le FONAEF
- la Fondation Solstice
- Association Yampuiré Suisse
- le Fonds Francophones des Femmes (XOESE)
- les services décentralisés de l'Etat
- personnes de bonne volonté en Suisse.